

Nucléaire : des soldats français utilisés comme cobayes ?

Par TF1 News (D'après agence), le 16 février 2010 à 07h30, mis à jour le 16 février 2010 à 07h42

Un rapport confidentiel, dont *Le Parisien* révèle l'existence, affirme que des soldats ont été exposés délibérément aux essais nucléaires en Algérie pour étudier les effets de l'arme atomique sur l'homme.



© AFP

Depuis la première explosion atomique au Sahara en 1960, jusqu'à l'ultime expérimentation de 1996 en Polynésie française, la France a procédé en tout à 210 tirs. Aujourd'hui, des milliers de vétérans des [essais nucléaires](#), persuadés d'avoir été contaminés par la radioactivité, se battent pour la reconnaissance de leur préjudice. Le rapport dont *Le Parisien* révèle l'existence devrait leur apporter des arguments de poids.

- [Les victimes des essais nucléaires français enfin entendues](#)
- [Les essais nucléaires en Algérie de retour devant les juges](#)
- [L'Etat condamné pour un décès lié aux essais nucléaires](#)

Il affirme que des soldats ont été exposés, non pas seulement par accident, mais délibérément aux **essais nucléaires** menés par la France dans les années 1960 en Algérie, pour constater de quelle manière les radiations affectaient l'organisme humain. Ce rapport confidentiel intitulé *La Genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara* aurait été rédigé "par un ou des militaires anonymes" et "daterait de 1998", après l'abandon définitif des essais, selon *Le Parisien*.

Morin relativise

Un extrait, reproduit en fac similé par le journal, porte sur [Gerboise verte](#), le nom de code du dernier tir atmosphérique du 25 avril 1961. Cette expérimentation "*devait permettre (d')étudier les effets physiologiques et psychologiques produits sur l'homme par l'arme atomique, afin d'obtenir les éléments nécessaires à la préparation physique et à la formation morale du combattant moderne*", écrit le rapport.

Dans un entretien, le ministre de la Défense [Hervé Morin](#) dit ne pas connaître ce rapport. Rappelant l'adoption, le 22 décembre 2009, d'une loi sur l'indemnisation des victimes des **essais nucléaires**, il indique avoir "*demandé à (ses) services "d'ouvrir les placards", afin que chaque personne qui se pense victime des essais puisse avoir connaissance de ses relevés dosimétriques ou des éléments de dosimétrie d'ambiance*". Et il tente de relativiser : "*Cela étant, les doses reçues lors de ces essais étaient très faibles*".

Par TF1 News (D'après agence) le 16 février 2010 à 07:30